

« Quoi qu'il en coûte »... ou pas ! Faire plus avec moins.

Après un confinement de plus de deux mois, une reprise chaotique et difficile, les propos du Président appelant à un « monde d'après » différent, plus solidaire et en rupture avec les pratiques du passé resteront lettre morte.

Pourtant, le constat est clair et partagé par de nombreux interlocuteurs au sein de l'administration de l'Éducation nationale. Accentuation des inégalités, accentuation des difficultés scolaires et dans certains cas décrochages vis-à-vis des apprentissages. Les quelques semaines de cours et accueil très partiels des élèves depuis le 22 mai ne suffiront pas à résoudre ces situations. Les annonces d'une rentrée pour tous le 22 juin ne seront pas plus qu'un marchepied face à un défi pédagogique sans précédent.

L'année prochaine et les suivantes, avec tout ce qui n'aura pas été vu ou imparfaitement acquis, l'hétérogénéité accrue des classes accentuera la difficulté à prendre en charge les élèves. Pourtant, les effectifs réduits, essentiels à mise en œuvre de la pédagogie la plus adaptée possible pour apporter aide et soutien aux élèves, ne seront pas au rendez-vous.



Ce constat, cet impératif nous en faisons part dès le début du confinement. Nous demandons notamment que les DGH des collèges et lycées soient réexaminées et abondées afin que les établissements puissent accueillir dans les meilleures conditions les élèves à la rentrée prochaine. Diminution des effectifs par classe, développement des dédoublements et de groupe de besoins auraient pu être mis en place dès septembre 2020. Pourtant

la réponse est cinglante, assourdissante : « Rien ». Pas de modification du budget, la diminution des moyens de cette année qui était la continuité des politiques des précédentes se poursuit. Il faudra toujours « faire plus avec moins », « il faudra faire des choix au local car c'est cela l'autonomie des établissements ». Les rhétoriques libéro-technocratiques sont de sortie. Les équipes pédagogiques s'épuisent et n'en peuvent plus de pallier les manquements d'une Administration qui ne leur permet pas d'effectuer dans des conditions satisfaisantes une mission de service public qui reste essentielle.

Et pour conclure ! Pourquoi ne pas se lancer dans une petite séance de #profblasting, après tout lorsque le sage pointe la lune, l'idiot regarde le doigt...

Julien Beaussier

Examens 2020 : la session de tous les dangers !

Les examens du baccalauréat et du DNB se déroulent dans des circonstances exceptionnelles cette année et sous une forme donc particulière. Ces circonstances ont imposé le recours au contrôle continu pour les épreuves du premier groupe, du fait de l'impossibilité d'organiser « en présentiel » les épreuves terminales et les épreuves anticipées. Cette session est un révélateur extrêmement significatif des dangers du contrôle continu et notamment du danger de la part belle donnée à l'échelon local et à l'établissement, débouchant sur le risque bien réel que le bac et le DNB perdent leur caractère national.

Le SNES-FSU Versailles a été contacté par de nombreux collègues pour signaler ce qu'on ne peut que décrire comme des « arrangements locaux » pour la détermination des notes remontées au SIEC : « note de mérite » construite de toute pièce, évaluation de l'assiduité des élèves durant le troisième trimestre,

variations locales sur la moyenne des moyennes à établir... Tout ceci faussera le travail des jurys d'harmonisation et de délibération à venir et constitue une grave rupture d'égalité entre les candidats.

Cette situation inacceptable est largement imputable au rectorat de Versailles qui s'est refusé, malgré les demandes explicites du SNES-FSU, à fournir une lettre de cadrage précise posant les règles d'évaluation cette année et mettant fin à toutes les formes de pratique décrites plus haut.



Dernière minute : échos des premiers jurys d'harmonisation

Des collègues en colère nous ont contactés pour dénoncer « la mascarade » à laquelle ils ont assisté et signaler les aberrations constatées. *Pour certains lycées, taux de réussite de 5 à 20 points supérieurs aux taux constatés l'an dernier, aberrations invraisemblables concernant les moyennes dans certaines disciplines (jusqu'à 10 points de plus que l'an dernier ?!), différence de méthode d'un jury à l'autre (commencer à harmoniser par discipline ou à partir de la note globale ?) ...*

L'irresponsabilité de l'Administration qui a refusé de cadrer les pratiques au niveau local et dans les jurys, porte atteinte au diplôme du Baccalauréat et dévalorise le diplôme que vont obtenir de nombreux lycéens de notre académie. C'est profondément choquant !

→ N'hésitez pas à nous signaler tous les problèmes constatés dans les jurys en nous écrivant à l'adresse lycee@versailles.snes.edu

Baptiste Eychart

Crise sanitaire et (dé-)confinement... le SNES-FSU Versailles toujours à vos côtés pour défendre vos droits !

Dans un contexte politique où les obstacles à l'action syndicale ne manquent pas, la crise sanitaire, sans précédent, a rendu la tâche plus ardue encore. En préservant, à distance, le lien avec les syndiqués, et entre militants, en poursuivant l'action collective, autrement, le SNES-FSU a relevé le défi et continué à défendre la Profession.



Avec la période de confinement se sont posées, pour les droits des personnels de nombreuses questions : quid des salaires ? de l'action sociale ? des comités médicaux ? des congés maladie ? des congés de formation ? Quelles opérations restent prioritaires ? Comment se déroulera la titularisation des stagiaires ? Et les rendez-vous de carrière ?...

S'il n'a pas toujours été possible d'obtenir des réponses rapides, ni forcément satisfaisantes, le SNES-FSU n'a cessé d'interpeller le Rectorat pour obtenir que les difficultés soient anticipées et que les informations soient largement diffusées. Les militants de la section académique, par leurs relances systématiques de l'administration rectorale, ont obtenu des temps d'échange réguliers. Les militants ont également continué à accompagner les collègues dans leurs démarches individuelles auprès de l'Administration afin que leur dossier soit traité avec l'attention nécessaire malgré les circonstances inédites et le

fonctionnement ralenti des services du Rectorat.

=> Leur détermination a permis qu'aucun des problèmes liés à la gestion des personnels ne soit négligé et que peu à peu, des réponses soient apportées.

Maud Ruelle-Personnaz

La galère de l'INTRA 2020 en confinement : le SNES-FSU a répondu présent !

Dès le début du confinement, le SNES-FSU Versailles a alerté le Rectorat sur les difficultés inévitables pour les demandeurs de mutation et a ainsi obtenu :

- l'allongement de la période de saisie des vœux,
- la communication sur les modalités de retour des confirmations de demande et l'allongement du délai,
- une information spécifique pour les collègues demandant une priorité médicale.

De plus, le SNES-FSU a appuyé les contestations suite à l'affichage sur SIAM des vœux et barèmes retenus entre le 25 mai et le 9 juin et permis de rétablir de nombreux personnels dans leur droit.



Consultez notre site pour connaître les dernières informations concernant les modalités précises pour les personnels souhaitant faire [un recours suite aux résultats de l'INTRA](#).

Sophie Macheda

Dernières CAP de promotion

Les CAPA d'accès à la hors-classe se sont tenues ces dernières semaines pour tous les corps en visio-

conférence, en raison du contexte sanitaire, ce qui a souvent compliqué les échanges. Les élus du SNES-FSU n'en ont pas moins fourni un lourd travail de vérification du projet de promotion et ont obtenu en séance, après examen exhaustif des situations, de nombreuses modifications : avis revus à la hausse, levée d'oppositions, modifications de promotion, établissement de listes complémentaires... L'attention portée au respect de l'égalité professionnelle femme/homme et à la promotion des enseignants les plus avancés dans la carrière ont guidé les travaux menés en séance.

Malgré le rôle fondamental du contrôle paritaire, ces CAPA sont les dernières ! La loi du 6 août 2019, dite « Loi de Transformation de la Fonction publique », a en effet pour conséquence la suppression des prérogatives des commissions paritaires pour les opérations d'affectations (mutations notamment) depuis le 1^{er} janvier 2020 et de carrière au 1^{er} janvier 2021.

Demain, l'Administration prendra donc seule, sans contrôle paritaire, toutes décisions concernant nos carrières et nos mutations ; mais le SNES-FSU sera toujours à vos côtés pour défendre vos droits.

Marine Ochando

Vendredi 26 juin : toujours à distance, le SNES-FSU Versailles conseille les TZR !



La parole aux syndiqués :

- « Le rapprochement de conjoint a finalement été accordé. Un immense merci pour votre soutien et votre intervention auprès du Rectorat. »
- « Merci à vous pour votre suivi et soutien à tous durant cette dure et longue période. »
- ...

Concours internes : la FSU demande toujours l'admission de tous les admissibles !

Le Ministère, par le biais d'un communiqué de presse le 3 juin, a confirmé l'annulation des oraux des concours internes.

Il demande donc aux jurys de délibérer à nouveau et de « publier une liste d'admis dans la stricte limite des postes ouverts pour chaque concours interne », les admissibles non admis pourraient eux être inscrits sur « une liste complémentaire qui sera appelée en fonction des besoins toute l'année ».

Cette solution n'est pas acceptable !



Comment éviter le sentiment d'injustice qu'auront les candidats non admis quand des épreuves qu'ils avaient préparées sérieusement toute l'année sont annulées si tardivement ? Par ailleurs, les listes complémentaires ne garantissent en rien le recrutement de tous les admissibles et encore moins ceux de l'agrégation interne.

Dans ce contexte complètement inédit, l'admission de tous les admissibles constitue clairement la meilleure solution.

Tout d'abord, les candidats aux concours internes justifient tous d'une certaine ancienneté de services publics, l'admission de tous les admissibles permet ainsi une reconnaissance pour des personnels souvent précarisés qui n'ont connu ni revalorisation salariale, ni plan de titularisation.

Ensuite, les besoins en enseignants sont criants. France Stratégie répète depuis 2012 [la nécessité de recruter](#)

[plus d'enseignants.](#)

Enfin, de nombreux postes n'avaient pas été pourvus lors des sessions des années précédentes ! Le SNES-FSU a fait le calcul et démontre que le coût budgétaire de la mesure est en réalité tout à fait supportable ! (voir [notre article](#))

Les syndicats de la FSU continuent ainsi de demander un collectif budgétaire afin que tous les admissibles soient déclarés admis. (voir [notre communiqué](#))

Romain Rouzaud

2S2C : ATTENTION DANGER !

Un dispositif transitoire ?

Le dispositif « éducatif et ludique » **Sports-Santé-Culture-Civisme (2S2C)** a été imposé par le Ministère lors de la réouverture des établissements scolaires le 11 mai. Il s'agit d'un dispositif présenté comme transitoire, destiné à prendre en charge les élèves sur temps scolaire lorsqu'ils ne peuvent être accueillis en classe entière en raison des contraintes du protocole sanitaire. Son rôle est réaffirmé par le protocole du 17 juin.

Cet accueil relève des collectivités territoriales qui signent une convention avec la DSDEN, et reçoivent de l'État une subvention de 110 euros par jour et par groupe de 15 élèves.

Les activités peuvent être assurées par des professeurs, mais la DSDEN peut aussi signer des conventions avec des associations, des équipements publics et des structures privées.

« La crise nous oblige à accélérer ce qu'on devait faire de toute façon »

Ces propos tenus par Jean-Michel Blanquer le 2 juin sur RMC sont sans ambiguïté au sujet des 2S2C : ils ont bien vocation à être pérennisés et à imposer par la petite porte, en instrumentalisant la crise sanitaire,

une vision de l'école que le SNES-FSU refuse :

- Une école des fondamentaux, « Lire, écrire, compter, respecter autrui » avec un temps d'enseignement réduit qui permettrait de considérables économies de postes. L'EPS, les arts ou l'EMC pourraient ainsi être externalisés sous forme d'activités sportives et culturelles.

- Une école inégalitaire et soumise aux ressources locales, des élèves laissés aux mains d'intervenants de toutes sortes et souvent précaires, sans contrôle des équipes pédagogiques.

- Une école qui encourage les échanges de services inter-degrés et entretient la confusion entre scolaire et périscolaire, enseignement et « activités ».

- Une école livrée à l'entrisme d'organismes privés.

Le SNES-FSU continue à se battre pour une école apportant une culture commune, grâce à des professeurs de l'Éducation nationale formés et diplômés. Les partenariats avec des intervenants extérieurs doivent continuer à exister dans le cadre de vrais projets pédagogiques menés par les enseignants et en lien avec les programmes scolaires.

Catherine Demerliac

